

COORDONNEES DU MAITRE D'OEUVRE

Si l'étude du projet, la réalisation et le suivi des travaux sont confiés à un gestionnaire forestier professionnel (expert forestier, salarié de coopérative agréé, ingénieur ou technicien de l'ONF), indiquer ses coordonnées.

Organisme : Nom : prénom :
 Adresse :
 Code postal : |_|_|_|_|_|_| Commune :
 ☎ : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Téléphone portable : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
 N° de télécopie : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Mél :

CARACTERISTIQUES DU PROJET

Dans le cas d'un projet situé sur plusieurs communes, désignation de la commune portant la surface la plus importante :

.....

a) Localisation cadastrale des surfaces à travailler :

Désignation des surfaces à travailler telles qu'identifiées sur le plan cadastral joint <i>(rajouter le n° de la surface travaillée indiqué sur votre plan cadastral et les essences principales)</i>	Surface demandée pour l'élément à travailler minimum 1 ha (en hectare)	dont surface en NATURA 2000 (en hectare)	Nom de la commune de situation du projet	Section cadastrale	Numéro de parcelle cadastrale	Subdivision cadastrale	Surface de la parcelle cadastrale en ha, are, ca
N° Essences principales	_ _ _ _ , _ _ _	_ _ _ _ , _ _ _					_ _ _ _ , _ _ _ _ _
N° Essences principales	_ _ _ _ , _ _ _	_ _ _ _ , _ _ _					_ _ _ _ , _ _ _ _ _
N° Essences principales	_ _ _ _ , _ _ _	_ _ _ _ , _ _ _					_ _ _ _ , _ _ _ _ _
N° Essences principales	_ _ _ _ , _ _ _	_ _ _ _ , _ _ _					_ _ _ _ , _ _ _ _ _
N° Essences principales	_ _ _ _ , _ _ _	_ _ _ _ , _ _ _					_ _ _ _ , _ _ _ _ _
N° Essences principales	_ _ _ _ , _ _ _	_ _ _ _ , _ _ _					_ _ _ _ , _ _ _ _ _
Surface totale projetée en reboisement ou transformation en essences principales	_ _ _ _ , _ _ _	_ _ _ _ , _ _ _					

Désignation des surfaces à travailler telles qu'identifiées sur le plan cadastral joint <i>(rajouter le n° de la surface travaillée indiqué sur votre plan cadastral)</i>	Surface demandée pour l'élément à travailler minimum 1 ha (en hectare)	dont surface en NATURA 2000 (en hectare)	Nom de la commune de situation du projet	Section cadastrale	Numéro de parcelle cadastrale	Subdivision cadastrale	Surface de la parcelle cadastrale ha, are, ca
N° Essences de diversification	_ _ _ , _ _	_ _ _ , _ _					_ _ _ , _ _ _ _
	_ _ _ , _ _	_ _ _ , _ _					_ _ _ , _ _ _ _
	_ _ _ , _ _	_ _ _ , _ _					_ _ _ , _ _ _ _
	_ _ _ , _ _	_ _ _ , _ _					_ _ _ , _ _ _ _
	_ _ _ , _ _	_ _ _ , _ _					_ _ _ , _ _ _ _
Surface totale projetée en transformation - essences en diversification	_ _ _ , _ _	_ _ _ , _ _					
N° Essences objectifs de régénération	_ _ _ , _ _	_ _ _ , _ _					_ _ _ , _ _ _ _
	_ _ _ , _ _	_ _ _ , _ _					_ _ _ , _ _ _ _
	_ _ _ , _ _	_ _ _ , _ _					_ _ _ , _ _ _ _
	_ _ _ , _ _	_ _ _ , _ _					_ _ _ , _ _ _ _
	_ _ _ , _ _	_ _ _ , _ _					_ _ _ , _ _ _ _
Surface totale projetée en conversion par régénération naturelle	_ _ _ , _ _	_ _ _ , _ _					
N° et Nature des travaux	_ _ _ , _ _	_ _ _ , _ _					_ _ _ , _ _ _ _
	_ _ _ , _ _	_ _ _ , _ _					_ _ _ , _ _ _ _
	_ _ _ , _ _	_ _ _ , _ _					_ _ _ , _ _ _ _
	_ _ _ , _ _	_ _ _ , _ _					_ _ _ , _ _ _ _
	_ _ _ , _ _	_ _ _ , _ _					_ _ _ , _ _ _ _
	_ _ _ , _ _	_ _ _ , _ _					_ _ _ , _ _ _ _
Surface approximative des travaux annexes favorisant la biodiversité	_ _ _ , _ _	_ _ _ , _ _					

b) Garantie de gestion durable *(cocher obligatoirement au moins une case pour les projets non collectifs)*

Les parcelles constituant le projet bénéficient d'une garantie ou présomption de gestion durable

- aménagement forestier dans le cas d'une forêt relevant du Régime forestier
- plan simple de gestion obligatoire
- plan simple de gestion volontaire
- règlement type de gestion
- adhésion à un code de bonnes pratiques sylvicoles
- autre (Zone NATURA 2000 : si existence DOCOB, adhésion à une charte, contrat, ou article L.11 du code forestier)

g) Dans le cadre d'un projet collectif (concernant au moins trois propriétaires, dont aucun ne possède plus de 80% de la surface desservie par l'opération)

(indiquer le nombre de partenaires, et la surface par partenaire qui peut être fournie dans une annexe)

Porté par une structure de regroupement

Porté par un maître d'ouvrage délégué

Document de gestion durable

Document de gestion collective approuvé : (date)

Document de gestion collective en cours (à déposer dans les douze mois suivant la date de réception du dossier complet)

Non prévu

c) Calendrier prévisionnel des investissements

➤ Date prévisionnelle de début des travaux : _____ (mois, année)

année de réalisation des travaux	dépense prévisionnelle correspondante (€)
	_ _ _ _ _ _ _
	_ _ _ _ _ _ _
	_ _ _ _ _ _ _
	_ _ _ _ _ _ _
TOTAL des dépenses prévues	_ _ _ _ _ _ _

➤ Date prévisionnelle de fin des travaux : _____ (mois, année)

DEPENSES PREVISIONNELLES D'APRES DEVIS

a) Dépenses matérielles à titre principal et, suivant le dispositif, plantation en diversification

Dans le cas de travaux de transformation la surface des plantations en diversification prise en compte ne doit dépasser **20 % de la surface plantée en essences « objectif »**

Identifiant élément tel qu'indiqué sur le plan cadastral	Nature des actions <i>transformation, conversion par régénération naturelle, reboisement</i>	Précision action <i>essence</i>	Prix unitaire € HT / hectare	Surface demandée (ha)	Montant prévisionnel hors taxe par action (€)
			□□□□□, □□□	□□□, □□□	□□□□□□, □□□
			□□□□□, □□□	□□□, □□□	□□□□□□, □□□
			□□□□□, □□□	□□□, □□□	□□□□□□, □□□
			□□□□□, □□□	□□□, □□□	□□□□□□, □□□
			□□□□□, □□□	□□□, □□□	□□□□□□, □□□
montant prévisionnel total des investissements matériels à titre principal					□□□□□□, □□□

b) Dépenses annexes favorisant la biodiversité

Le montant éligible des dépenses annexes favorisant la biodiversité est **plafonné à 30% du montant HORS TAXE** des dépenses matérielles principales et connexes (a)

Nature des actions	Précision action	Prestataire à l'origine du devis	Montant prévisionnel HT (€)	observations
			□□□□□, □□□	
			□□□□□, □□□	
			□□□□□, □□□	
montant prévisionnel total des dépenses > > biodiversité			□□□□□□, □□□	

Montant prévisionnel TOTAL des investissements matériels	□□□□□□, □□□
---	-------------

dont montant prévisionnel TOTAL en zone NATURA 2000	□□□□□□, □□□
--	-------------

c) Dépenses immatérielles

Le montant éligible de la maîtrise d'oeuvre est **plafonné à 10 % au maximum du montant HORS TAXE** des dépenses matérielles (a + b)

Nature de la prestation	Prestataire à l'origine du devis	Montant prévisionnel HT de la prestation (€)	observations
		□□□□□, □□□	
		□□□□□, □□□	

Montant prévisionnel TOTAL des investissements immatériels	□□□□□□, □□□
---	-------------

Montant prévisionnel TOTAL des investissements matériels et immatériels	□□□□□□, □□□
--	-------------

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR *(Cocher les cases)*

Je demande (nous demandons) à bénéficier de l'aide à l'amélioration économique des peuplements forestiers au titre du dispositif 8-6-A du Plan de développement rural de Franche Comté(PDR) 2014-2020.

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :

- n'avoir pas sollicité pour le même projet d'autres crédits publics que ceux indiqués dans la présente demande,
- avoir pris connaissance des points de contrôle spécifiques à ce dispositif d'aide figurant dans la notice d'information annexée au présent formulaire,
- être informé et avoir pris connaissance des textes réglementaires liés à la demande et consultables à la DDT,
- avoir pris connaissance des délais maximum de début d'exécution et de réalisation des travaux qui s'attachent à mon projet, et qui figurent dans la notice d'information, au delà desquels tout ou partie de la subvention serait caduque de plein droit,
- avoir la libre disposition des terrains sur lesquels les travaux sont projetés
- que le projet pour lequel la subvention est sollicitée n'a reçu aucun commencement d'exécution (signature de bon de commande, approbation de devis, ordre de service...) avant la date de dépôt de la demande,
- être à jour de mes cotisations fiscales et sociales,
- l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes,
- avoir pris connaissance des délais maximum qui me sont impartis pour la réalisation de mon projet, avoir pris connaissance des informations présentées dans la notice d'information, notamment en ce qui concerne les délais de réalisation de mon projet et les points de contrôle.

Je m'engage (nous nous engageons) sous réserve de l'attribution de l'aide :

- à détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente, pendant dix ans à compter du paiement final de l'aide européenne,
- à informer la DDT de toute modification de ma situation, de la raison sociale de ma structure, de mes engagements, du contenu de mon projet,
- à transmettre sans délai à la DDT la déclaration de début des travaux,
- à réaliser l'opération présentée dans ma demande conformément aux conditions techniques et financières définies par les textes, notamment l'arrêté régional en vigueur, et la décision attributive d'aide,
- à respecter les règles de la commande publiques (voir notice),
- à faire appel au maître d'oeuvre mentionné dans le présent formulaire pour la réalisation de mon projet et à fournir, à l'appui de ma demande un levé géoréférencé des travaux projetés lorsque le maître d'oeuvre est un gestionnaire forestier professionnel,
- à fournir un levé géoréférencé des travaux réalisés à l'appui de ma demande solde lorsque la maîtrise d'oeuvre est assurée par un gestionnaire forestier professionnel,
- à remplir les obligations de résultat fixées par l'arrêté régional en vigueur,
- à ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits publics en plus de ceux inscrits au plan de financement prévisionnel du projet.
- à laisser affecter à la production et à la vocation forestière les terrains desservis par le présent projet à compter de la date à laquelle intervient la décision juridique, et jusqu'à l'achèvement d'une période de cinq ans à compter du paiement final de l'aide européenne.
- à maintenir l'état fonctionnel le peuplement à compter de la date de notification de la décision juridique et jusqu'à l'achèvement d'une période de cinq ans à compter du paiement final de l'aide européenne,
- à permettre et faciliter l'accès à ma propriété forestière aux autorités compétentes chargées des contrôles, pour l'ensemble des paiements que je sollicite, à compter de la date de notification de la décision juridique et jusqu'à l'achèvement d'une période de cinq ans à compter du paiement final de l'aide européenne,
- assurer la publicité de la participation communautaire selon les modalités ci-dessous en application des dispositions de l'annexe III du règlement communautaire n° 808/2014 :
en faisant figurer sur toute publication relative à l'opération, y compris les informations publiées par voie électronique et le site web s'il existe, la mention du soutien du FEADER en utilisant le logo européen (http://europa.eu/abc/symbols/emblem/download_en.htm), la mention : « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales », ainsi qu'une description du projet, mettant en lumière le soutien financier de l'Union ;
et en informant le public, selon les seuils ci-dessous :
si le total des aides publiques pour l'opération est supérieur à 10 000 euros : en apposant au moins une affiche présentant des informations sur l'opération (dimension minimale : A3 soit 42 x 29,7 cm) au cours de la mise en œuvre de l'opération,
si le total des aides publiques pour l'opération est supérieur à 50 000 euros et que l'opération comporte un investissement : en apposant au moins une plaque explicative présentant des informations sur l'opération (dimension minimale : A3 soit 42 x 29,7 cm) au cours de la mise en œuvre de l'opération,
cette affiche / cette plaque est installée dans un lieu aisément visible par le public, et comprend : le logo européen (http://europa.eu/abc/symbols/emblem/download_en.htm), la mention : « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales », ainsi qu'une description du projet (à minima nom + montant de l'aide FEADER indiqué dans la convention). Ces éléments relatifs à la publicité de la participation européenne doivent occuper 25 % de l'affiche / la plaque. En outre, le logo de l'autorité de gestion et des cofinanceurs figurent sur le support ;

Je suis informé(e) (nous sommes informés) :

- qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes engagements, le remboursement total ou partiel des sommes perçues pourra être exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur,
- que, conformément au règlement communautaire n°1306/2013 du 17 décembre 2013 et aux textes pris en son application, l'Etat est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide Feader ou Feaga. Dans ce cas, mon nom (ou ma raison sociale), ma commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du Ministère en charge de l'agriculture pendant 2 ans.
- que, l'ensemble des informations recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de mon dossier de demande d'aide. Les destinataires des données sont la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt et l'Agence de services et de paiement (ASP). Conformément à la loi « informatique et liberté » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant. Si je souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations me concernant, je peux m'adresser à la DDT.
- que l'aide attribuée peut l'être au titre du règlement communautaire n°1407/2013 du 18 décembre 2013 concernant l'application des articles 107 et 108 du traité aux aides de minimis. Dans ce cas, cette précision est apportée dans la décision juridique.

ENGAGEMENTS SUPPLEMENTAIRES SI LE DEMANDEUR EST UNE STRUCTURE DE REGROUPEMENT:

(Cocher les cases)

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :

- avoir obtenu de la part du/des propriétaire(s) concernés l'autorisation de réaliser ces travaux sur leurs terrains,
- avoir reçu des propriétaires des terrains sur lesquels les travaux sont projetés, l'engagement écrit :
 - que les terrains seront affectés à la production forestière et conserveront leur vocation forestière à compter de la date de notification de la décision juridique et jusqu'à cinq ans à compter de la date à laquelle intervient le paiement final de l'aide
 - de garantir le libre accès à la propriété aux autorités compétentes chargées des contrôles à compter de la date de notification de la décision juridique et jusqu'à cinq ans à compter de la date à laquelle intervient le paiement final de l'aide européenne, pour l'ensemble des paiements que je sollicite,
 - de pouvoir apposer une plaque comportant les éléments de publicité requis par la réglementation communautaire,
 - qu'ils n'ont pas sollicité et ne solliciteront pas à l'avenir, pour le projet réalisé sur leur terrain, d'aide publique.
- avoir informé le/les propriétaire(s) concernés qu'en cas de reversement des sommes versées pour manquement à leurs engagements je pourrais me retourner contre-eux

ENGAGEMENTS SUPPLEMENTAIRES SI LE DEMANDEUR N'EST PAS UNE STRUCTURE DE REGROUPEMENT :

(Cocher les cases)

- Je m'engage (nous nous engageons) sous réserve de l'attribution de l'aide :**
 - à laisser affectés à la production et à la vocation forestière à compter de la date de notification de la décision juridique et jusqu'à cinq ans à compter de la date à laquelle intervient le paiement final de l'aide européenne, les terrains sur lesquels ont été effectués les travaux ayant justifié l'octroi de l'aide

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET
DOCUMENTS A PRODUIRE POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER COMPLET**

Pièces	Type de demandeur concerné	Pièce à joindre pour la clôture de l'AAP (1)	Pièce à joindre à la fin du délai de complétude (2)	Sans objet
1 exemplaire original du présent formulaire de demande d'aide complété et signé par le porteur du projet	Tous	<input type="checkbox"/>		
Preuve d'identité				
Copie d'un document d'identité et fourniture d'un justificatif de domicile	Personne physique	<input type="checkbox"/>		
Acte constitutif: copie de la publication au JO ou récépissé de déclaration en préfecture	Associations loi 1901, AFF, ASA, ASL, Fondations	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Extrait k bis de moins de trois mois ou à jour en cas de modification	Sociétés civiles et sociétés commerciales, coopératives (OGEC), Groupements (sociétés civiles)	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Preuve de propriété				
Extrait de matrice cadastrale récent et à jour ou acte notarié	Tout demandeur	<input type="checkbox"/>		
Pour les ASA : copie du listing cadastral des statuts.				
Preuve de représentation légale ou de pouvoir		Demandeurs non détenteurs de la propriété		
Pouvoir de tutelle ou curatelle	Tuteur légal ou curateur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accord sous seing privé	Usufruitier ou nu-propriétaire (<i>selon la qualité du demandeur</i>)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mandat des co-indivisaires, ou des co-propriétaires ou de l'époux demandeur mais non propriétaire ou de toutes personnes se partageant le droit de propriété	Mandataire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mandat des propriétaires	Structure de regroupement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Décision du Président ou CR d'Assemblée générale	Associations loi 1901, AFF, ASA, ASL, Fondations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Décision du gérant ou CR d'Assemblée générale et pouvoir du co-gérant en cas de co-gérance	Sociétés civiles dont groupements (SCI, GF), sociétés commerciales dont coopératives (OGEC)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Délibération de l'organe compétent approuvant le projet	Toutes personnes publiques: collectivités territoriales et leurs groupements, ASA, ASL, EP d'enseignement ou hospitaliers, GIP, SAFER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si subvention > 23 000 €		Personnes morales de droit privé		
Extrait des statuts Derniers bilan et compte de résultat approuvés par l'assemblée et le rapport du commissaire aux comptes s'il y en a un	Associations loi 1901, AFF, ASA, ASL, Fondations Sociétés civiles (SCI), sociétés commerciales dont coopératives (OGEC)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres pièces administratives				
Relevé d'identité bancaire	Tous	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Liste nominative récapitulative des propriétaires dont les projets sont regroupés	Structures de regroupement	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Annexe 1 : Liste des aides publiques perçues au titre du règlement "de minimis" dans les 3 années qui précèdent la signature du présent formulaire	Tout demandeur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pièces techniques				
Fiche d'étude simple d'évaluation de l'impact paysager et environnemental et fiche de présentation du projet	tous	<input type="checkbox"/>		
Plan de situation au 1/25 000 daté signé	tous	<input type="checkbox"/>		
Plan de masse cadastrale daté signé avec indication du Nord et échelle de type graphique, à une échelle permettant de présenter toutes les indications sur le projet ainsi que les références cadastrales des parcelles concernées.	tous	<input type="checkbox"/>		
Devis descriptifs et estimatifs prévisionnels détaillés du coût des travaux par nature de dépense	dans le cas d'un financement sur devis	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} devis	<input type="checkbox"/> autres devis si nécessaires	<input type="checkbox"/>
Relevé des travaux prévisionnels géoréférencés	tous	<input type="checkbox"/>		
Justificatif de gestion durable (décision agrément PSG, approbation d'aménagement, ou attestation d'adhésion à un RTG ou un CBPS) dans le cas d'un dossier non collectif	Tous les dossiers non collectifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Liste des propriétaires soumis réglementairement à l'obligation de production d'un document de gestion durable Justificatif de gestion durable (décision agrément PSG, approbation d'aménagement)	Structures de regroupement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(1) Liste des pièces à joindre avant la date de fermeture du présent appel à projets, permettant de rendre acceptable et examinable le dossier.

(2) Liste des pièces à joindre au plus tard avant la fin du délai de complétude des dossiers (voir date indiquée dans le texte de l'appel à projets), permettant d'obtenir un dossier complet.

Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration,

j'autorise je n'autorise pas ⁽²⁾

l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.

⁽²⁾ Dans ce cas, je suis informé qu'il me faudra produire l'ensemble des justificatifs nécessaires à chaque nouvelle demande d'aide.

Attention : Vous n'avez pas à produire les pièces qui sont déjà en possession de la DDT, de la DRAAF, du Conseil Régional, ou du Conseil départemental, à condition que vous ayez déjà autorisé explicitement l'administration à transmettre ces justificatifs à d'autres structures publiques, dans le cadre de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide vous concernant.

Fait à _____ le _____

Signature(s) du demandeur :

(du gérant en cas de formes sociétaires, du mandataire en cas d'indivision)

**Veillez transmettre l'original à la Direction Départementale des Territoires (DDT) du département
du siège de votre exploitation et conserver un exemplaire :**

Direction Départementale des Territoires du Doubs (DDT 25)

6 rue du Roussillon
BP 1169
25003 BESANCON CEDEX
Tél. : 03.81.65.62.62
Courriel : ddt-ernf@doubs.gouv.fr

Direction Départementale des Territoires du Jura (DDT 39)

4 rue du Curé Marion
BP 50356
39015 LONS LE SAUNIER CEDEX
Courriel : ddt-seref@jura.gouv.fr
Tél. : 03 84 86 80 00

Direction Départementale des Territoires de Haute-Saône (DDT 70)

24-26 boulevard des Alliés
CS 50389
70014 VESOUL CEDEX
Tél : 03.63.37.92.00
Courriel : ddt@haute-saone.gouv.fr

Direction Départementale des Territoires du Territoire de Belfort (DDT90)

8 Place de la Révolution française
BP 605
90020 BELFORT CEDEX
Tél : 03 84 21 98 83 / 03 84 58 86 00
Courriel : ddt@territoire-de-belfort.gouv.fr